



Fin de vie en France: l'Académie pontificale pour la Vie exhorte à aider à vivre

Alors que les députés français sont appelés ce mercredi à se prononcer définitivement sur une proposition de loi sur l'aide à mourir, l'Académie pontificale pour la Vie rappelle son opposition à toute forme d'euthanasie. Son chancelier, le père Ciucci, souligne l'importance d'aider à vivre au moment de la mort.



Entretien réalisé par Jean-Charles Putzolu – Cité du Vatican

«Toute vie humaine doit être reconnue et protégée depuis sa conception jusqu'à son terme naturel, quelles que soient les circonstances de son existence.» En ce mois de juillet, le Pape Léon XIV invite l'Église à prier pour le respect de la vie. Dans ses intentions de prière, il implore le pardon de Dieu face à des attitudes d'indifférence. Ses paroles résonnent de manière particulière alors qu'en France se joue ce mercredi 15 juillet un moment de vérité à l'Assemblée nationale, avec le vote sur la proposition de loi sur l'aide à mourir. L'Église de France n'a cessé d'appeler à la conscience et la responsabilité des élus, afin qu'il évite de faire un choix idéologique qui provoquerait un basculement anthropologique qui fragiliserait la société.

L'Académie pontificale pour la Vie se soucie aussi du vote définitif. Le père Andrea Ciucci, le chancelier de l'institution vaticane, livre une réflexion à quelques heures du vote.

La France s'apprête à voter définitivement une loi sur le suicide assisté. Ce sujet divise profondément la société, mais aussi les deux chambres

du Parlement, qui ont reporté à plusieurs reprises l'examen du texte sans parvenir à un accord. Quel message l'Académie pontificale pour la Vie peut-elle adresser aujourd'hui à ceux qui sont chargés de ce vote?

Nous œuvrons au service de l'Église universelle, et n'avons pas d'autre mission que de proclamer le Royaume de Dieu. C'est notre mission. Le Royaume de Dieu, c'est Jésus qui guérit, c'est Jésus qui meurt pour que tous aient la vie. Et nous ne cessons de répéter ce qu'ont déjà affirmé les évêques français: des frères ne peuvent pas donner la mort à d'autres frères. La fraternité est au service de la vie, pas de la mort. L'Académie affirme qu'il s'agit d'une question extrêmement grave, et comprend aisément les processus législatifs complexes, détaillés, longs et sujets à débats. Et je dirais, heureusement, car cela signifie que nous sommes conscients de la gravité et de l'importance de cette question, et que nous devons parvenir à un large consensus. Le Pape a déclaré lors de son récent voyage en Espagne que ces questions sont un but de civilisation. Je comprends qu'établir des règles pour toute une civilisation n'est pas chose aisée, et c'est pourquoi l'Académie dit: prenons tout le temps et la sagesse nécessaires pour bâtir une civilisation qui protège la vie humaine.

Quand on parle du droit d'être «aidé à mourir», comment l'Académie interprète-t-il cette expression?

Je dis qu'aider à mourir est un droit pour tous, car il est certain que mourir est la chose la plus difficile de l'existence. Il serait donc grave de ne pas aider tout le monde à mourir. Mais je pense que je définirais mieux cela en disant que tout le monde doit être aidé à vivre au moment de la mort. Cette précision, je crois, peut peut-être orienter le sens: nous devons aider chaque femme, chaque homme à vivre même au moment de la mort, à être une femme et un homme, même au moment de la mort. Cela dit, il est clair que nous ne pouvons pas être naïfs. Un slogan ne suffit pas, et je crois que nous devons prendre deux choses au sérieux. D'abord, la demande: en effet, si une personne en arrive à un certain stade à demander la mort, c'est une demande sérieuse. Et les évêques français répètent sans cesse qu'il faut accorder un profond respect à cette demande. Nous devons donc la prendre au sérieux, puis nous devons prendre au sérieux les conditions et les contextes. Nous vivons à une époque où la technologie a profondément modifié la manière dont on naît et dont on meurt. Je comprends que la protection immuable de la vie humaine doive être déclinée, réfléchie et articulée dans un nouveau contexte. Là aussi, nous avons du pain sur la planche, du travail à accomplir.

L'Église en France dénonce le risque d'une dérive anthropologique qui affaiblirait tous les aspects de la société. Quelles sont les principales préoccupations soulevées par une législation de ce type?

Je crois que nous devons avant tout nous préoccuper de la solitude existentielle et culturelle, car si une personne, peut-être dans un moment de grande détresse, se retrouve même abandonnée à elle-même, c'est un péché qui crie vengeance. Mais aussi d'un point de vue culturel, car si, en fin de compte, la dignité de l'individu se résume à dire qu'on est seul pour prendre les décisions fondamentales de sa vie, je ne sais pas si c'est vraiment une bonne nouvelle. Nous sommes justement faits pour grandir et vivre ensemble, pour nous entraider. Nous sommes également préoccupés par les pauvres et les plus faibles qui n'ont pas accès à toute une série de possibilités. Nous sommes préoccupés par les différences sociales. Nous sommes préoccupés car derrière cette approche se cache le risque sérieux de voir réapparaître ce que le Pape François appelait la «culture du déchet», selon laquelle la dignité d'une personne n'est pas déterminée par sa personne elle-même, par le fait qu'elle existe et qu'elle est, disons, aimée de Dieu, mais par ses performances. Ainsi, lorsqu'une personne n'est plus capable d'accomplir davantage de choses, elle peut aussi être mise au rebut. Nous sommes préoccupés lorsque ce débat se réduit à des considérations idéologiques, c'est-à-dire lorsque nous nous attachons davantage à défendre des principes qu'à défendre des personnes.

On a tendance à présenter cette proposition de loi comme une forme de soulagement pour ceux qui sont aux prises avec leur propre souffrance. Quel soulagement réel l'Église peut-elle offrir?

L'Église peut avant tout offrir la proximité, ce que fait Jésus, qui se fait proche de ceux qui souffrent et qui s'implique personnellement. Ensuite, parmi les réponses concrètes, les évêques français en soulignent une particulièrement puissante: celle des soins palliatifs, c'est-à-dire une discipline qui prend au sérieux la question qui habite le cœur de ceux qui vivent dans des situations particulièrement graves. Ensuite, aider les personnes à faire preuve d'un discernement avisé. La culture contemporaine a découvert la grandeur et l'importance de la conscience de chacun. Mais la conscience ne peut pas être, justement, au moment même où nous disons: «Tu es une conscience», nous ne pouvons pas abandonner cette personne, nous ne pouvons pas la laisser seule. Nous sommes frères et sœurs et nous vivons ensemble les événements de la vie. Y compris, bien sûr, la mort, qui est le passage décisif. Nous

ne pouvons pas nous laisser seuls en ce moment. Et donc aussi un discernement avisé qui naît d'une fraternité réellement vécue.